

DECHETERIE INTERCOMMUNALE	CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS
<p>La déchèterie est à l'usage exclusif des ménages de Gollion, Penthalaz et Penthaz</p> <p>Lieu : En Fleuret (C/o Valorsa)</p> <p>Horaires (toute l'année) : Mardi, jeudi et vendredi après-midi de 15h30 à 18h30 Mercredi matin de 9h15 à 11h45 Samedi de 10h00 à 16h00</p>	<p>Administration communale Rue du Vieux-Collège 7 - CP 49 - 1303 Penthaz Tél. 021 862 71 88 Courriel : administration@penthaz.ch</p> <p>www.penthaz.ch www.valorsa.ch www.vaud-taxeausac.ch</p>

DECHETS INCINERABLES	DECHETS ORGANIQUES
<p>Ordures ménagères</p>  <p>Les ordures ménagères sont des déchets urbains non recyclables. Elles doivent être mises dans des sacs officiels taxés. Ce sont des objets de moins de 60 cm de côtés.</p> <p>Berlingots, bouteilles vides de vinaigre ou d'huile, emballages et petits objets en plastique non recyclables, mouchoirs, papier de ménage, couche-culottes, serviettes, tampons hygiéniques, textiles hors d'usage, sacs d'aspirateurs, emballage de lessive, petits bris de vaisselle, de vitres, de miroirs, ampoules à filament, etc...)-</p> <p>Lieu de collecte: Dans les containers ou Moloks de notre village</p>	<p>Déchets crus - cuits</p>  <p>Les déchets organiques sont des déchets urbains recyclables biodégradables. Ils sont ainsi susceptibles d'être traités par compostage ou méthanisation (biogaz).</p> <p>Légumes, épluchures, déchets de cuisine. Fruits, pelures d'agrumes, peaux de bananes. Restes de repas crus et cuits (y compris viandes cuites et sauces). Coquilles d'œufs, de noix, de noisettes. Coquilles d'huitres et de moules. Marc de café, restes de thé. Litières végétales de petits animaux : paille, copeaux, etc. Cendres froides de bois de cheminée. Fleurs coupées, plantes d'appartement sans pot, terreau.</p> <p>Matériaux non autorisés (Liste non exhaustive) : résidus de balayage, sacs d'aspirateur, cailloux, mouchoirs, papier-ménage, litières minérales (sable pour chats), médicaments, couches culottes, objets hygiéniques, métaux, plastiques, verre, capsules de café, mégots de cigarettes et toute autre matière recyclable dans d'autres filières.</p> <p>Lieu de collecte : dans les containers bruns placés dans notre village</p>

DECHETS COURANTS			
Déchets verts	Déchets encombrants combustibles	Papier et carton	Verre
 <p>Branches, feuilles, gazon, déchets de jardin.</p> <p>En raison des volumes importants qu'ils génèrent, ils ne peuvent pas être mis dans les containers bruns/déchets méthanisables.</p> <p>Lieu de collecte: A la déchèterie</p>	 <p>Déchets urbains incinérables dont le poids, la forme, ou le volume empêche de les collecter ou de les traiter avec les ordures ménagères. Les encombrants sont des objets de plus de 60 cm de côté.</p> <p>Lieu de collecte: A la déchèterie</p>	 <p>Papier et carton usagés sont des déchets recyclables : journaux, prospectus, enveloppes avec ou sans fenêtres, livres, cahiers, emballages, etc.).</p> <p>Lieu de collecte: A la déchèterie</p>	 <p>Le verre usagé est un déchet urbain recyclable. Le verre usagé peut avoir plusieurs formes. La catégorie qui concerne les communes est le verre creux (bouteilles, bocaux, pots, etc.).</p> <p>Lieu de collecte: A la déchèterie Devant la Maison de Commune</p>

OÙ SONT REPRIS LES AUTRES DECHETS			
Aluminium et boîtes de conserve	Appareils électriques et électroniques	Batteries d'auto	Bois
 <p>A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>A la déchèterie</p>
Déchets inertes (pet. quantités)	Déchets spéciaux des ménages	Ferraille	Huiles minérales et végétales
 <p>A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>A la déchèterie</p>	 <p>A la déchèterie</p>
Médicaments	Néons - lampes fluorescentes	PET (bouteilles à boissons)	Piles et accumulateurs
 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>
Pneus	Textiles	Capsules de café en alu	Flaconnage
 <p>En priorité par les points de vente A la déchèterie</p>	 <p>Lors des collectes de textiles A la déchèterie et devant la Maison de commune</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>	 <p>En priorité dans les commerces A la déchèterie</p>